

Formule 15.1

HYPOTHÈQUE SUBSIDIAIRE

Loi sur l'enregistrement foncier, L.N.-B. de 1981, chap. L-1.1, art. 25
Loi sur les formules types de transfert du droit de propriété, L.N.-B. de 1980, chap. S-12.2, art. 2

**Numéro d'identification
de parcelle :**

Débiteur hypothécaire :

Débiteur hypothécaire :

Conjoint de

_____ :

Créancier hypothécaire : Banque Canadienne Impériale de Commerce

Mode de tenure :

**Limite du droit de
propriété, titre ou
droit hypothéqué :**

Détails de la garantie :

Conditions et engagements statutaires exclus :

Tous

Conditions et engagements facultatifs inclus :

Les énoncés, affidavits, déclarations statutaires ou autres documents qui constituent l' Annexe « D » ci-jointe font partie intégrante de la présente hypothèque subsidiaire.

Le débiteur hypothécaire hypothèque (sous réserve des limites spécifiées) au profit du créancier hypothécaire selon le mode spécifié de tenure la parcelle spécifiée à titre de garantie subsidiaire dont les détails sont spécifiés.

Le débiteur hypothécaire reconnaît avoir reçu le texte des conditions et engagements qui sont contenus dans la présente hypothèque par renvoi au moyen d'un numéro distinctif ou en vertu du paragraphe 25(4) de la *Loi sur l'enregistrement foncier* et convient de les observer de la même manière que s'ils y étaient contenus intégralement.

Le conjoint du débiteur hypothécaire est partie au présent instrument et consent à la présente aliénation aux fins de l'article 19 de la *Loi sur les biens matrimoniaux*.

Date : _____

Témoin :

Débiteur hypothécaire :

Témoin :

Débiteur hypothécaire :

Témoin :

Conjoint de :
